

# CANTINE MUNICIPALE - ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

## FICHE D'INSCRIPTION

(à déposer pour le 01/08/2011 en Mairie)

Madame, Monsieur,

Pour accueillir au mieux vos enfants, la commune a décidé de créer un service de restauration avec préparation des repas sur place et de rendre accessible au plus grand nombre la consommation de produits de qualité. Soucieuse de préserver la santé de ses administrés et participer à la défense de l'environnement, la commune a décidé que les menus seront composés en priorité de produits biologiques et locaux. De plus, des animations et des actions pédagogiques seront mises en place par l'équipe (cuisinière, agent d'animation, ATSEM) afin d'améliorer la connaissance des enfants sur la manière dont les aliments qu'ils consomment au quotidien ont été produits, sur leur qualité nutritionnelle et gustative ou encore, sur leur saisonnalité.

Par ailleurs, la gestion des stocks d'une cuisine traditionnelle à base de produits frais est contraignante. Afin de limiter les pertes, la fréquentation de la cantine se fera par abonnement.

Deux formules d'inscription vous sont proposées (annuel ou périodes scolaires) avec une fréquentation minimum de 2 jours par semaine.

### TARIFS

		<b>Prix du repas Habitants de SAUVIGNY-LE-BOIS</b>	<b>Prix du repas Hors SAUVIGNY-LE- BOIS</b>
<b>ANNUEL</b>	<b>4 jours</b>	3,20 €	3,20 €
<b>PERIODES SCOLAIRES *</b>	<b>2 jours</b>	3,70 €	5,70 €
	<b>4 jours</b>	3,50 €	5,50 €
<b>OCCASIONNEL **</b>		5,00 €	7,00 €

**Adulte :**

*Prix du repas : 6,50 €*

*(Les factures seront adressées à chaque fin de mois. Une seule facture sera établie pour l'ensemble des services qui auront été utilisés au cours du mois échu.*

*Pour des raisons de gestion comptable, les factures seront émises pour un montant minimum de 10 €.*

*Si le montant dû pour l'utilisation des services au cours du mois échu est inférieur à 10 €, ledit montant sera reporté sur le mois suivant et ainsi de suite jusqu'à obtention d'un montant minimum de 10 €. La facture pourra ainsi comporter les montants dus pour les services utilisés durant plusieurs mois.*

*Le paiement se fera auprès du Trésor public à Avallon. Tout retard pourra être considéré comme un impayé susceptible de poursuites par les services du Trésor Public)*

**\* PERIODES ENTRE LES VACANCES SCOLAIRES / DATES 2011/2012 :**

<b>PERIODES</b>	<b>Date de début</b>	<b>Date de fin</b>
<b>Période 1 (rentrée à Toussaint)</b>	05/09/2011	21/10/2011
<b>Période 2 (Toussaint à Noël)</b>	03/11/2011	16/12/2011
<b>Période 3 (Noël à Hiver)</b>	03/01/2012	24/02/2012
<b>Période 4 (Hiver à Printemps)</b>	12/03/2012	20/04/2012
<b>Période 5 (Printemps à Eté)</b>	07/05/2012	05/07/2012

**\*\* Dans ce cas, je m'engage à réserver le repas de mon enfant le matin même à 8h30 dernier délai**

Je soussigné / Nous soussignons :

Père ou personne responsable de l'enfant :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel domicile : ..... tel travail : ..... Mobile : .....

Mère ou personne responsable de l'enfant :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel domicile : ..... tel travail : ..... Mobile : .....

*Les parents (ou le tuteur) s'engagent à contracter une police d'assurance et à être « contactables » aux numéros de téléphone ci-dessus mentionnés pendant les heures de cantine.*

## DEMANDE(NT) L'INSCRIPTION DE NOTRE / NOS ENFANT (S) A LA CANTINE :

### 1<sup>er</sup> ENFANT :

NOM : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Mon enfant présente une allergie alimentaire ou une affection chronique :  OUI  NON

Les modalités d'accueil seront organisées avec l'animatrice AVANT l'admission de l'enfant au restaurant scolaire (*remplir une fiche sanitaire par enfant : celle-ci sera transmise à la responsable de la cantine*)

### 1. ANNUEL

Inscription à déposer au plus tard 15 jours avant la rentrée de septembre (*pour le 1<sup>er</sup> août 2011, l'année de création de la cantine*)

Inscription uniquement pour 4 jours par semaine.

### 2. PERIODES SCOLAIRES

Inscription à déposer au plus tard 15 jours avant le début de la période (*période 1 : pour le 1<sup>er</sup> août 2011, l'année de création de la cantine*).

Inscription uniquement pour 2 ou 4 jours par semaine. Précisez les jours :

*Les jours de cantine indiqués sur la fiche d'inscription sont fixes pour chaque période désignée lors de l'inscription*

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
vendredi					

## 2<sup>ème</sup> ENFANT :

NOM : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Mon enfant présente une allergie alimentaire ou une affection chronique :  OUI  NON

Les modalités d'accueil seront organisées avec l'animatrice AVANT l'admission de l'enfant au restaurant scolaire (*remplir une fiche sanitaire par enfant : celle-ci sera transmise à la responsable de la cantine*)

### 2. ANNUEL

Inscription à déposer au plus tard 15 jours avant la rentrée de septembre (*pour le 1<sup>er</sup> août 2011, l'année de création de la cantine*)

Inscription uniquement pour 4 jours par semaine.

### 2. PERIODES SCOLAIRES

Inscription à déposer au plus tard 15 jours avant le début de la période (*période 1 : pour le 1<sup>er</sup> août 2011, l'année de création de la cantine*).

Inscription uniquement pour 2 ou 4 jours par semaine. Précisez les jours :

*Les jours de cantine indiqués sur la fiche d'inscription sont fixes pour chaque période désignée lors de l'inscription*

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
vendredi					

## 3<sup>ème</sup> ENFANT :

NOM : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Mon enfant présente une allergie alimentaire ou une affection chronique :  OUI  NON

Les modalités d'accueil seront organisées avec l'animatrice AVANT l'admission de l'enfant au restaurant scolaire (*remplir une fiche sanitaire par enfant : celle-ci sera transmise à la responsable de la cantine*)

### 3. ANNUEL

Inscription à déposer au plus tard 15 jours avant la rentrée de septembre (*pour le 1<sup>er</sup> août 2011, l'année de création de la cantine*)

Inscription uniquement pour 4 jours par semaine.

### 2. PERIODES SCOLAIRES

Inscription à déposer au plus tard 15 jours avant le début de la période (*période 1 : pour le 1<sup>er</sup> août 2011, l'année de création de la cantine*).

Inscription uniquement pour 2 ou 4 jours par semaine. Précisez les jours :

*Les jours de cantine indiqués sur la fiche d'inscription sont fixes pour chaque période désignée lors de l'inscription*

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Lundi					
Mardi					
Jeudi					
vendredi					

Coordonnées précises de la ou des personnes à qui seront adressées les factures de cantine et garderie\* :

<b>1<sup>er</sup> débiteur :</b> <input type="checkbox"/> Mr – <input type="checkbox"/> Mme – <input type="checkbox"/> Mr et Mme NOM..... Prénom..... Adresse..... .....
---

<b>2<sup>ème</sup> débiteur (en cas de défaillance du 1<sup>er</sup> débiteur) :</b> <input type="checkbox"/> Mr – <input type="checkbox"/> Mme – <input type="checkbox"/> Mr et Mme NOM..... Prénom..... Adresse..... .....
---

*\* la signature des 2 débiteurs est obligatoire*

Je / Nous soussigné(s)....., déclarons avoir lu et pris connaissance du règlement intérieur, des conditions générales de fonctionnement des services de cantine et de garderie périscolaires de la commune de SAUVIGNY-LE-BOIS, et autorisons le Maire à faire appel aux services de soin d'urgences ou au médecin traitant en cas de besoin.

A.....le.....  
**Signatures des deux\* parents précédées de la mention « Lu et approuvé »**  
*\*sauf sur production d'un jugement*

PJ : Règlement intérieur

Commune de SAUVIGNY-LE-BOIS

\*\*\*\*\*